

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Reçu en préfecture le 23/03/2026

COMMUNE DE SAUCHY-CAUCHY

Publié le

Mairie de SAUCHY-CAUCHY, 1 rue de la Viéville 62360 SAUCHY-CAUCHY

ID : 062-216207803-20260322-D082026-DE

SLO

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 10 heures 00 minute, le Conseil municipal de la Commune de SAUCHY-CAUCHY, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la doyenne d'âge, Madame MALVOISIN Francine.

Date de la convocation : 16/03/2026

Etaient présents : J. SENECHAL, M. MATHON, F. ADAMSKI, A. SALMON, B. CARPENTIER, R. BANAS, C. CLIQUE, M. MAHIEUX, F. MALVOISIN, C. ROSSI, G. SUDOLSKI.

Etait excusé : /

Etait absent : /

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : B. CARPENTIER

N° d'ordre : N° 08/28

N° interne : 08/2026

ELECTION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-7 ;

Sous la présidence de Madame MALVOISIN Francine, doyenne d'âge ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Considérant qu'après l'appel à candidatures, il est procédé au vote ;

M. SENECHAL Julien est candidat à la fonction de Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote.....0

Nombre de votants 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0

Nombre de suffrages blancs 0

Nombre de suffrages exprimés.....11

Majorité absolue 6

A obtenu : M. SENECHAL Julien : 11 voix (onze voix)

M. SENECHAL Julien, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Ainsi fait en séance les jour, mois et susdits,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, CARPENTIER Bernard

Le Maire, SENECHAL Julien



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le